

## TRANSPORT A LA DEMANDE

SERVICE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE



Communauté de Communes des Hauts du Perche

2, rue du Vieux Moulin  
61290 LONGNY-LES-VILLAGES

### Contact

Manon COTHEREAU

02 33 25 56 00

accueil@cdchautsperche.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi

8h30 – 12h30

14h – 17h30

### Financement TAD et P'tibus (2018/2019)

- ✓ Budget :
  - ✓ Dépenses : 52 788,35 €
  - ✓ Recettes : 6 501€
- ✓ Subvention Région Normandie : 16 000 €
- ✓ Autofinancement : 30 287,35€



Pour favoriser les déplacements quotidiens, la Communauté de Communes propose un service de transport à la demande (TAD) à tous ses habitants, et cela depuis plus de 15 ans, porté initialement par le Département puis par la Communauté de Communes.

Un marché public de services est signé avec une société de taxi locale.

### Comment ?

Des déplacements sont proposés sur le secteur de la CdC des Hauts du Perche pour se rendre à une activité, dans un commerce ou chez un médecin par exemple. Il existe aussi 3 autres pôles de destination hors du territoire intercommunal (L'Aigle, Mortagne-au-Perche et Verneuil-sur-Avre) pour se rendre à des rendez-vous médicaux, administratifs et sociaux.

- ✓ Le TAD est proposé du lundi au vendredi entre 9h et 17h.
- ✓ Le coût du trajet varie de 3 à 5 € par personne.
- ✓ Il est nécessaire de réserver son trajet par téléphone la veille avant 17h.

Nombre de trajets par an (moyenne sur l'année 2018/2019) : 1 402 trajets

Nombre d'utilisateurs par an (moyenne sur l'année 2018/2019) : 748 utilisateurs

### Et le P'tibus ?

Accessible aux habitants de l'intercommunalité uniquement, un autre service de transport collectif à la demande est proposé en direction de Longny-au-Perche, Tourouvre-au-Perche (déplacement pour les commerces, marché...), Carrefour Ste-Anne (correspondance ligne de bus régulière L'Aigle-Mortagne ainsi que pour les transports scolaire), Mortagne-au-Perche, L'Aigle, Nogent-le-Rotrou et Verneuil-sur-Avre (déplacements pour motif médical, administratif ou social ou encore pour se rendre à une gare routière ou ferroviaire).

- ✓ Les jours et horaires de ce service dépendent de la destination.
- ✓ Le trajet coûte entre 2 et 4 € par personne.
- ✓ La réservation se fait par téléphone la veille du déplacement avant 17h.

Nombre de trajets par an (moyenne sur l'année 2018/2019) : 1 338 trajets

Nombre d'utilisateurs par an (moyenne sur l'année 2018/2019) : 759 utilisateurs

### Qui l'utilise ? (chiffres 2018/2019)

- Les plus de 60 ans : 52,11 %
- Les 18 à 59 ans : 4,46 %
- Enfant mineur et scolaire : 43,43 %

Plus d'informations : <https://www.leshautsduperche.fr/mobilite-tad-ptit-bus/>

La Région et l'Europe investissent dans les zones rurales



RÉGION  
**NORMANDIE**

